

■ feu de ramatuelle

Un mois et demi pour mettre le site de l'Escalet en sécurité

C'est un constat bien amer qu'a pu faire le groupe d'élus et de responsables ⁽¹⁾ qui s'est rendu hier matin à l'Escalet. Les 30 hectares de collines qui, le 24 juillet dernier, ont été ravagés par le feu jusqu'au ras de l'eau, présentent le tragique et habituel panorama d'une végétation carbonisée, accompagné de son cortège de conséquences écologiques : essences végétales anéanties, animaux sauvages calcinés, terres menacées d'être ravinées par les prochaines pluies.

Et les ravages du feu sont aujourd'hui aggravés par le fait que le site est très fréquenté en été. Les magnifiques criques et son eau cristalline attirent, en effet, de nombreux touristes qui viennent ici se baigner. Mais pour parvenir jusqu'au lieu de baignade, il faut cheminer par les petits sentiers douaniers qui, justement, serpentent là où le feu est passé.

Il y avait donc urgence à prendre des mesures pour mettre le site en sécurité,



Le délégué régional du conservatoire du Littoral, Christian Desplats, aux côtés du maire de Ramatuelle Roland Bruno, du conseiller général du canton Alain Spada, du garde du conservatoire André Martinez et de son assistant Gilles Godet, est venu constater le démarrage des travaux de mise en sécurité du site incendié et envisager les autres mesures de protection qui devront être prises.

(Photos R. Goupil)

tant pour lui que pour ceux qui le fréquentent quotidiennement.

Prévenir le ravinement

Dès hier matin, une entreprise spécialisée était sur les

lieux pour commencer à éliminer tout le bois brûlé le long des chemins. Ces premiers travaux, d'un coût de 58000 euros assumés par le conservatoire, dureront jusqu'en septembre. Le temps

qu'il faut pour retirer tout ce qui doit l'être et disposer le bois mort dans les ruisseaux. Objectif de ces opérations : empêcher que toute la terre ne dévale vers les criques et la mer lors de prochaines

Appel aux dons

Après avoir éliminé la végétation brûlée, les techniciens soumetaient disposer sur le sol du « géo textile », matière qui évite l'érosion et permet aux plantes de repousser. Un lourd investissement que devra faire le centre des études des écosystèmes de Provence (CEEP), organisme à qui le conservatoire du littoral a confié la gestion du site du Cap Taillat, où se trouve l'Escalet. Un appel aux dons est lancé pour aider le centre à trouver les financements nécessaires. (On peut, pour cela, entrer en contact avec la mairie de Ramatuelle). Il faudra aussi refaire l'inventaire de la faune restant dans les collines. Dans le cadre de Natura 2000, c'est l'observatoire marin de Cavalaire qui s'était, en d'autres temps, chargé de cette mission et avait bagué certains animaux.

pluies. Le terrain est en effet extrêmement pentu et le risque de voir, tant le sable que la mer, pollués par la terre et les résidus brûlés, est grand.

Ce scénario aurait deux autres conséquences : défigurer le site en bordure de mer et enlever à la végétation toute chance de repartir plus haut. Privé de terre, le secteur perdrait aussi les graminées susceptibles de germer d'ici quelque temps. Accompagnés de Richard

Barety, ingénieur eau et forêt pour le conservatoire et de l'assistant d'André Martinez, M. Godet, élus et techniciens ont ainsi pris la mesure de ce qu'il y avait à faire. La tâche reste immense.

P. PLEU

1. Le groupe était composé de Roland Bruno, maire de Ramatuelle; de Christian Desplats, délégué régional du conservatoire du littoral (propriétaire du site); d'Alain Spada, conseiller général du canton et vice-président du conseil des rivages méditerranéens pour le conservatoire; et d'André Martinez, garde du site depuis 15 ans.